



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : agrégation interne et CAER-PA

Section : langues de France

Option : Breton

Session 2024

Rapport de jury présenté par :

Mélanie Pircar, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche,
présidente du jury
Nelly Blanchard, Professeure des universités, vice-présidente du jury

SOMMAIRE

1. Introduction.....	1
2. Quelques données chiffrées.....	1
3. Épreuves d'admissibilité.....	3
3.1. Composition en français.....	3
3.2. Composition en breton.....	7
3.3. Traduction.....	8
4. Épreuves d'admission.....	10
4.1. Exposé d'un cours en français.....	10
4.2. Explication d'un texte et thème improvisé.....	17

Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury.

1. INTRODUCTION

Le présent rapport vise à apporter aux candidats des prochaines sessions des précisions qui doivent leur permettre d'affiner leur préparation à ce concours très exigeant. En plus des attendus académiques, qui associent l'agrégation à une forme d'excellence disciplinaire, le cadre du concours interne suppose une maîtrise et une capacité de réflexion concernant l'enseignement des langues de France.

Ewid an eil gwech eo bet digoret an agregadur diabarzh publik e brezhoneg ar bloaz-mañ ha, tra newez, an agregadur diabarzh prevez (Diwan ha skolioù katolik) iwe ewid ar wech kentañ. Tra newez ouzhpenn, n'eo ket ur post hebken a zo bet digoret, med tri fost (daou bost en agregadur publik hag ur post en agregadur prevez). Tri c'helenner newez aet ar maout gante neuse : gourc'hemennou deze !

Cette année marque la deuxième session d'ouverture de l'agrégation interne Langues de France-option Breton, à la fois à l'agrégation publique et à l'agrégation privée-CAER (Diwan et écoles catholiques). Pour rappel, ces concours sont ouverts aux seuls fonctionnaires ayant accompli au moins cinq années de services publics et détenteurs d'un master. Trois nouvelles personnes comptent donc désormais dans le rang des agrégés de breton. Le jury tient à féliciter les lauréats et, une fois de plus, à souligner le très bon niveau des candidats admissibles dans toutes les épreuves du concours, et le sérieux avec lequel ils se sont investis à sa préparation.

2. QUELQUES DONNÉES CHIFFRÉES

Le jury de l'agrégation interne Langue de France-option Breton était composé cette année de 6 membres, dont 1 vice-présidente et 5 membres spécialistes du breton, par ailleurs enseignants-chercheurs (MCF ou PU) de l'Université de Bretagne Occidentale et de l'Université Rennes 2, et un membre chargé de recherche CNRS.

Depuis plusieurs années maintenant, les copies sont corrigées de manière dématérialisée sur une plateforme sécurisée, et font l'objet d'une double correction : correction par binômes puis harmonisation des notes, avant validation. Les barèmes des épreuves font l'objet de discussion au sein du jury. A l'oral, deux commissions de quatre personnes ont procédé à l'examen des candidats.

Nombre d'inscrits, de présents, d'admissibles et d'admis pour chacun des deux concours ouverts en 2024 :

Concours	Candidats Inscrits	Présents épreuves écrites	Candidats admissibles	Présents épreuves orales	Postes offerts	Candidats admis
Agrégation interne public	8	2	2	2	2	2
CAERPA	3	3	2	2	1	1
TOTAL	11	5	4	4	3	3

2.1. Admissibilité

Agrégation interne (concours de recrutement de l'enseignement public)

Épreuve	Moyenne	Note la plus basse	Note la plus haute
Composition en français	13	10	16
Composition en breton	12,25	10,5	14
Traduction	11,63	10,5	12,75

CAERPA (concours de recrutement de l'enseignement privé)

Épreuve	Moyenne des présents	Moyenne des admissibles	Note la plus basse des admissibles	Note la plus haute des admissibles
Composition en français	9,34	10,5	08	13
Composition en breton	09	10,75	06,5	15
Traduction	10,25	10,5	08,5	12,5

2.2. Admission

Agrégation interne

Épreuve	Moyenne	Note la plus basse	Note la plus haute
Exposé en français	12	10	14
Explication en breton	10,75	09,5	12

CAERPA

Épreuve	Moyenne	Moyenne admis	Note la plus basse	Note la plus haute
Exposé en français	12,5	17	08	17
Explication en breton	13	15	11	15

3. EPREUVES D'ADMISSIBILITE

3.1. Composition en français

Comme lors des sessions précédentes, le sujet de la composition en français était commun à l'ensemble des langues de l'agrégation interne des langues de France.

En lien avec la thématique du programme : « L'École et les langues de France depuis la Troisième République », il évoque la question de la place de l'enseignement des langues régionales au sein de l'École, et plus encore son rôle dans la formation des élèves :

Dans leur *État des lieux de l'enseignement du catalan en tant que langue régionale en France*, publié en 2009, Mary Sanchiz et Luc Bonet évoquent l'évolution du regard porté sur la connaissance de la langue et de la culture catalanes. Ils écrivent qu'elle est « **sentie comme un "plus" dans le cursus des élèves et non comme une scorie du passé** ». Dans quelle mesure cette perception vous semble-t-elle appropriée pour penser la place des langues de France au sein de l'École ? Vous traiterez cette question en ouvrant votre réflexion à des aires linguistiques variées.

3.1.1. Quelques remarques sur les attendus du jury pour le traitement du sujet :

Les candidats étaient bien sûr invités à entendre cette réflexion sur la connaissance de la langue et la culture catalanes comme tremplin pour une réflexion plus large sur la connaissance des langues de France : ils l'ont tous bien saisi.

Le jury ne saurait trop rappeler que les précisions terminologiques sont bienvenues avant de s'engager dans l'argumentation : de quoi parle-t-on : de la langue des familles ? de la langue vernaculaire ? ou plutôt des langues et cultures régionales considérées comme des visées d'apprentissage (et non comme appui pour d'autres apprentissages).

De la même manière, l'enjeu de l'« évolution du regard » appelait des précisions : de quel regard s'agit-il ? Il convenait en effet peut-être de distinguer le regard posé par l'institution

scolaire sur la connaissance des langues et cultures régionales, du regard des parents et de la société sur l'enseignement des langues et cultures régionales.

Le jury a par ailleurs apprécié les candidats qui ont perçu l'importance du terme « connaissance », en insistant sur le fait qu'il s'agit bien des langues et cultures régionales comme objets de savoirs, visés par des apprentissages dédiés.

Concernant l'analyse du sujet, les candidats étaient invités à bien saisir le balancement présent entre deux termes : « un plus dans le cursus des élèves » / « une scorie du passé », avec la connotation péjorative de « scorie » (résidu, reste de mauvaise qualité), qui s'oppose à « un plus ».

En outre, les mots « regard », « sentie », « perception » engageaient à envisager la question des représentations, et pas seulement de la place institutionnelle accordée ou non aux langues de France.

Enfin, la mention d'une évolution du regard invitait les candidats à exploiter les éléments diachroniques du programme de préparation de cette épreuve.

Une fois l'analyse du sujet bien établie par le candidat lors de sa réflexion, il convient d'accorder une attention particulière à la formulation d'une réelle problématisation des enjeux du sujet. Le jury a eu à déplorer deux écueils distincts : dans quelques copies encore, il y a absence de problématisation, et par conséquent la composition prend la forme d'un exposé très présentatif, sans mise en évidence des tensions à l'œuvre, des nuances nécessaires dans la réflexion, ni d'une cohérence argumentative qui témoigne d'une réflexion personnelle. Dans d'autres copies au contraire, la problématisation est foisonnante et se ramifie en de très nombreuses questions qui tiennent lieu d'introduction. Cela ne permet pas de tenir un fil argumentatif cohérent. Le jury insiste donc sur la nécessité pour le candidat, au terme de son analyse du sujet, de penser et de formuler une problématique assez synthétique, claire, qui permette à la réflexion de se déployer en suivant un fil cohérent, et qui articule entre eux les différents moments de l'argumentation. Un exemple de problématisation intéressante, qui ressaisit une analyse fine du sujet : « On s'intéressera à la manière dont la prise en charge par l'École de la connaissance des langues de France est marquée par une tension entre la modernité et l'identité. »

3.1.2. Éléments de corrigé et conseils méthodologiques

Le jury est ouvert aux propositions des candidats en matière d'organisation de l'argumentation et aucun plan prédéfini n'était attendu. Toutefois, quelques invariants dissertatifs peuvent utilement être rappelés :

- pour un sujet construit autour d'une citation, il est nécessaire de reformuler, d'explicitier et d'étayer la thèse défendue par l'auteur (ou les auteurs).

L'on pouvait reformuler ainsi la thèse liée au sujet : « *Les représentations ont changé quant à l'intérêt scolaire que représente la maîtrise d'une langue et d'une culture régionale. Autrefois perçues du côté d'une forme de folklore, comme des résidus d'un monde linguistique et culturel*

révolu, les langues de France sont aujourd'hui considérées comme un apport désirable dans le parcours scolaire des élèves. »

Ainsi, l'évolution favorable des représentations à l'égard des langues de France devait faire l'objet d'un développement documenté par des connaissances précises : les dates essentielles qui ont permis cette évolution, les ressorts qui l'ont engagée.

Les correcteurs ont pu déplorer que pour plusieurs candidats, la seule référence aux évolutions institutionnelles soit la loi Deixonne. Des textes de loi et des dates devaient faire l'objet d'une attention particulière afin de montrer l'évolution institutionnelle de la place des langues de France dans la société et l'éducation. Une connaissance de l'évolution institutionnelle et sociétale, diachronique et synchronique, des langues de France était attendue.

Certains débats actuels pouvaient être évoqués afin de contextualiser la réflexion (par exemple, la motion de la CTM de Martinique visant à faire du créole martiniquais une langue co-officielle à côté du français, la loi Molac de 2021).

La distinction entre les langues et les cultures de France pouvaient permettre d'approfondir et de nuancer la réflexion. Il est nécessaire d'évoquer les différentes langues de France à défaut de toutes les citer. Les différentes aires linguistiques (en France hexagonale et en Outre-mer) devaient être évoquées dans la copie afin de montrer les éléments communs et spécifiques de chacune de ces aires en lien avec le sujet posé.

- Il convient d'identifier des points de tension, des éléments qui, dans la thèse défendue par les auteurs, peuvent être discutés.

Par exemple, des candidats ont analysé la question de la « plus-value » des langues de France : est-elle à mesurer seulement à l'aune de la rentabilité scolaire ?

Le terme « scorie » pouvait aussi appeler une analyse : si à certains égards et pour certaines d'entre elles, les langues de France ont pu être considérées comme des traces d'états linguistiques, sinon antérieurs, du moins partiellement recouverts par le français, une trace n'est pas toujours une scorie. L'ancrage peut constituer un élan : il est possible de remettre en cause l'opposition entre d'une part bénéfice dans le cursus scolaire et d'autre part ancrage dans le passé.

En outre, il est possible d'évoquer des freins qui demeurent (en espérant qu'ils deviennent à leur tour des « scories du passé ») pour nuancer l'idée que la révolution copernicienne est achevée dans le rapport aux langues et cultures régionales.

- Il est utile d'approfondir l'analyse d'éléments donnés comme évidents par les auteurs, et de revenir au cadre problématique (ici le rôle de la connaissance des langues de France dans la formation des élèves) pour développer la réflexion.

Des apports réflexifs en matière didactique ont été très appréciés par le jury, ainsi que des éléments de comparaison avec des systèmes éducatifs d'autres pays.

Quelques erreurs et écueils à éviter :

- Certains candidats perdent de vue la citation après leur introduction, et ne la mentionnent pas : le lien entre leur argumentation et le sujet devient alors trop implicite, voire trop ténu. S'appuyer sur les termes du sujet de manière récurrente dans le développement constitue un garde-fou efficace pour ne pas dériver loin des enjeux du sujet.
- Il convient de ne pas passer à côté d'un terme et d'un aspect essentiel du sujet, à cause d'une analyse trop rapide : ici, les copies qui ne traitaient pas de la question des représentations et des perceptions ont été pénalisées.
- Quelques candidats encore n'ouvrent pas leur réflexion à d'autres aires linguistiques que celle correspondant à leur option d'inscription au concours, et ne s'appuient donc que sur une seule aire linguistique : le présent rapport rappelle que la réflexion se doit d'embrasser la pluralité des situations des langues de France, conformément au programme de l'épreuve.
- Négliger la correction et la qualité de la langue dans la copie est à éviter absolument : les candidats sont invités à soigner les formulations, les choix lexicaux, la manière d'introduire les citations dans leurs propos. Le jury ne saurait trop leur conseiller de garder du temps pour relire leur écrit et supprimer les nécessaires erreurs laissées au fil de la plume.

3.1.3. Les critères d'évaluation

Le candidat propose une analyse pertinente du sujet, de ses enjeux
Il avance des idées étayées témoignant d'une réflexion nuancée et riche
Il organise sa réflexion de manière lisible et cohérente
Il mobilise des connaissances précises, des références variées au service de sa réflexion
Il compose sa copie dans une langue respectant les normes syntaxiques et orthographiques
Il s'appuie sur des références à plusieurs langues de France
Il propose une réflexion nourrie par l'interdisciplinarité du programme (histoire, ethnologie, littérature, socio-linguistique...)

3.2. Composition en breton

Rapport établi par Ronan Calvez

L'épreuve de composition en breton n'est pas une promenade de santé : elle dure 7 heures et, aux yeux des membres du jury, elle a plusieurs objectifs, essentiels.

Ces objectifs se résument assez bien dans la grille de correction qui a été élaborée par les correctrices et correcteurs des épreuves de composition de toutes les langues de France ouvertes au concours cette année. La voici :

Attendus	Barème indicatif
Les candidates et les candidats proposent une analyse pertinente du sujet, de ses enjeux. Elles ou ils proposent des idées étayées témoignant d'une réflexion nuancée et riche.	6
Elles ou ils organisent leur réflexion de manière lisible et cohérente.	3
Elles ou ils mobilisent des connaissances précises, des références variées au service de leur réflexion.	6
Elles ou ils composent leur copie dans une langue respectant les normes syntaxiques et orthographiques. Le lexique utilisé est riche et précis.	5

Traduisons. Les membres du jury attendent des candidats une composition – à savoir, une dissertation – introduite par une problématique ou, pour le dire autrement, une question. Cette problématique commande un plan, qui peut être en deux ou trois parties, et qui doit se clore par une conclusion : la composition est aussi un exercice rhétorique. Les candidats devaient donc montrer aux membres du jury qu'ils étaient à même de prendre de la distance par rapport au sujet soumis à leur sagacité et qu'ils étaient en capacité de répondre à la question de savoir *comment et pour quoi* ce qui s'est écrit s'est écrit – à savoir, ici, la presse en langue bretonne – mais également celle de savoir le succès et l'influence que cette presse a pu avoir sur son lectorat.

Cela veut dire que les candidats devaient prendre en compte *tous* les éléments du sujet, qui avait été mûrement réfléchi, et s'interroger, au préalable, sur ce que ces éléments induisaient : quelles étaient les conditions de possibilités de cette presse, dans l'ensemble français et européen ? Quelle avait été son influence réelle ou fantasmée sur la société bas-bretonne ? Quelles avaient été les conséquences de sa diffusion et de son éventuel succès ?

La production éditoriale du temps devait donc être connue des candidats, de même que la littérature scientifique sur le sujet, en français ou en breton – dans les copies, cette production scientifique a trop souvent fait défaut. Si l'on est d'accord d'arrêter le XIX^e siècle à la Première Guerre mondiale, *L'Heure bretonne*, pas plus que *Gwalarn*, ne pouvaient faire partie du corpus. Les correcteurs ont été surpris par la méconnaissance, manifeste chez certains, des organes de presse du temps : si *Mignon al labourer* a sans doute été peu lu, il n'en est pas de même du vieux *Feiz ha Breiz* – qui tient lieu de *Semaine religieuse* – ou du *Courrier du Finistère*, qui ont eu une grande influence sur le lectorat, mais aussi sur l'écriture en breton. Après Le Gonidec et ses publications grammaticales et lexicographiques, on ne peut plus écrire le breton comme on l'écrivait avant – les mots français ne font plus chic, ils font tache –, mais on ne peut pas pour autant adopter les néologismes prônés par lui et ses disciples, ni même leurs choix orthographiques, sous peine d'être incompris. C'est au sein de la presse en langue bretonne que se façonne une troisième voie, qui vise à tout dire, dans un breton compréhensible. C'est

dans ce breton que sont rédigés la majorité des journaux et revues et c'est grâce à ce breton que sont acculturées des générations de bretonnants. Car c'est aussi ce breton, largement diffusé, qui contribue à développer la lecture, en breton certes, mais aussi en français. L'Eglise catholique a voulu faire du breton écrit une muraille de Chine, les bretonnants en ont fait un outil de libération.

Un dernier mot sur la langue. Les candidats à l'agrégation interne sont des enseignants de breton. On pourra reprocher à certains des erreurs de mutation, sans doute imputables au stress de l'examen – les membres du jury gardent en permanence cette réalité en tête –, mais dans l'ensemble le breton utilisé par les candidats était de qualité. Certains n'ont pas pu s'empêcher d'introduire des expressions ou des exclamations, qui n'ont guère leur place dans une copie. A quoi sert-il d'écrire « *Deomp dezhi neuze* », « *Feiz 'vat (pa lârin mat)* » ou « *boulc'hurun* », si ce n'est pour tenter d'introduire une connivence vaine avec les correcteurs ? Ces derniers attendent un juste équilibre, qui correspond à la nature de l'exercice imposé.

La troisième voie mise en œuvre au XIX^e siècle dans la presse bretonne reste, encore et toujours, un modèle.

3.3. Traduction

Rapport établi par Stefan Moal

Evezhiadenn

Ur vi-koukoug a oa e ger kentañ an destenn vrezhonek (*À > Àr). A-hend-all e oa bet ijinet gant Monika Piarden ("pevar den", pevar skrivagner eus Bro-Gwened) anvioù laboused n'eus ket anezho e gwirionez, diwar farsal. Kement-mañ zo bet kemeret e kont gant ar juri. Ha bezit war soñj : kement tra zo da vezañ troet, rakskrid pe goudeskrid pa vez anezho, ha titl an oberenn ivez.

Proposition de version

Troidigezh diwar ar brezhoneg

Sur le port de Roscoff les marins se pressaient de livrer leurs caisses de crabes et de langoustines fraîches aux restaurants à touristes. Seuls les accompagnaient des goëlands à queue rousse, des sternes écarlates et des fous de Bassan à bec courbe planant ou criant après les chalutiers aux cales pleines de strouille à l'odeur forte. Les premières voitures montaient dans le ventre sombre du *ferry* à destination d'A Garinha. Il n'y avait dans le ciel net de décembre qu'un seul nuage, long et rougeâtre, que nuançaient les minces rayons d'un soleil timide annonçant sans bruit une journée glaciale. Cependant le café était bouillant dans leurs tasses de plastique blanc, prises à la bruyante machine au coin du hall de la gare maritime. Des larmes aussi profondes que la mer mystérieuse coulaient sur leurs joues encore tendues par les nuits sans sommeil passées ces derniers mois. Leurs cœurs étaient bien lourds et ils ne parlaient pas, avant que la charmante voix de la fille du haut-parleur n'appelât les passagers à s'approcher du quai d'embarquement.

– Jamais plus je n’oublierai ce que vous avez vécu pour moi, vous m’avez sauvée, sans vous je serais en train de pourrir dans le coffre rouillé d’une guimbarde à la casse d’Occas’auto de Ploeren, murmura Kristina, dont les paroles étaient étouffées par le brouhaha des voyageurs.

Pierrette et Loeiza l’enlacèrent tendrement et affectueusement, tandis que Marcel et Julia restèrent à se chamailler au sujet du nom de leur chat nouvellement arrivé chez eux pour Noël.

– Pourvu que tu sois heureuse dans ton nouveau pays, Kristina, que la nouvelle année t’apporte amour, abondance et prospérité.

Sur ces mots, elle saisit sa valise rose fluo et donna le dernier baiser à Loeiza avant de s’éloigner. La cheminée du navire cracha une fumée noire et épaisse. Et de sa sirène grave et rauque, le ferry sonna la dure séparation. Elle posa la main sur son ventre et sentit bouger pour la première fois l’enfant du viol, qu’elle reconnut mais à l’insu de tous. Le temps froid et coupant souffla une bourrasque dans sa chevelure, qui masqua à tous son chagrin.

Une clameur s’éleva parmi les quatre goëlands regroupés sur le toit du bar.

Monika Piarden, *Le vent dans vos cheveux*, Dirinon, Al Liamm, 2012, p. 211-212.

Proposition de thème

Troidigezh diwar ar galleg

Alexandre zo ul labourer-douar yaouank eus al Lot. Dre e sell ez eus degaset koun eus amzer c’hor an hañv 1976.

Lun 5 a viz Gouere 1976

Etre ar sec’hor-se ne oa ket a fin dezhañ hag an taolioù gor-se war ar c’h/Causse, e oad o vevañ ur Gouere tan. Iskis e tiskoueze bezañ o emzalc’h gant al loened gouez o-unan. Diouzh noz e teue ar yourc’hed da gichen an tiez da evañ, lapat a raent ar goueledad dour a veze bet lezet dezho e-barzh barazhioù, alies mat avat e veze eilpennet ar re-se gant ar moc’h-gouez evit en em vrakiñ en danavenn fank savet diwar se. Er parkeier e chome ar saout a gropadoù e-kichen an douraj. Kas o devez ar saout ouzh an tommder, neuze e c’hortozent an abardaez-noz evit mont a-stlej betek ar prezeboù, ha foeltrañ taolioù kerniel gant ar c’horzennoù galvanizet kement ha damantiñ d’o fulor. En torgennoù e oa aet an eien da hesk, ar poulladoù dour glav ne oa ken anezho nemet plakadoù douar skarillet.

En noz e chome digor an holl brinistri en ti-feurm. War-dro div eur vintin e oa kousket ar re all moarvat, met Alexandre a santas an ezhomm da vont er-maez d’ober un dro, en diavaez e oa tommder tro. A-hed an hentoù, e lec’hioù zo, e klevet c’hwezh ar marv, c’hwezh pegus ul loen dianket marv. Soñjal a reas er paotr kozh Crayssac a oa o tremen e nozvezh kentañ en

archerdi, soñjal a reas e givri henezh a vefe da vegañ warc'hoazh, ouzhpenn d'o goro. Ne gare ket ober war-dro ar givri, pa 'z eur boaz da vevañ gant saout e hañval ar givri bezañ bihan evel yer. A-wezhioù en deze aon rak echuiñ e-giz ar ruzard kozh-se, rak dont da dennañ dezhañ bep un tammig, ken buan all a-benn hanter-kant vloaz en em gavfe-eñ mod-se, ennañ disfiz diouzh pep tra, o vevañ e-barzh e vedig, evel m'o doa bevet an holl amañ a-viskoazh.

En nozvezh hanterloar-se e hañvale an natur gouzañv, tennañ a rae ar gwez o anal en-dro, moustret gant ar soñj da welet an heol o sevel ur wezh ouzhpenn, da anduriñ gwaskadur un aer deuet mougus adarre. Gant e albac'henn gant diouganiñ ar gwashañ e oa marteze ar gwir gant ar paotr kozh Crayssac, marteze ne dalveze an arakaat netra vat, evel ma lavare henezh all politikour e c'houzougenn uhel, gantañ e vanne dour evit diskouez splann e vankfe dour kent fin ar c'hantved hag e vefe an diskoulm mont holl war varc'h-houarn en-dro, evel e Sina. Marteze e wele sklaer ar sorbiennourien-se, hag un deiz bennak n'ez afe ket mui an heol da guzh.

Serge Joncour, *Natur an Dud*, Pariz, Flammarion, 2020, p.33-34.

4. ÉPREUVES D'ADMISSION

4.1. Exposé de la préparation d'un cours

Rapport établi par Myriam Guillevic

Présentation de l'épreuve

Durée de la préparation : 3 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure maximum (exposé : 40 minutes maximum, entretien : 20 minutes maximum)

Coefficient 2

L'épreuve prend appui sur un dossier composé d'un ou de plusieurs documents dans la langue de l'option (tels que textes, documents audiovisuels, iconographiques ou sonores) fourni au candidat.

Lors des épreuves d'admission, outre les interrogations relatives aux sujets et à la discipline, le jury pose les questions qu'il juge utiles et qui lui permettent d'apprécier la capacité du candidat, en qualité de futur agent du service public d'éducation, à prendre en compte dans le cadre de son enseignement la construction des apprentissages des élèves et leurs besoins, à se représenter la diversité des conditions d'exercice du métier, à en connaître de façon réfléchie le contexte, les différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.

Le jury peut, à cet effet, prendre appui sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation fixé par l'arrêté du 1er juillet 2013.

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid117443/epreuves-agregation-interne-langues-france.html>

Le sujet

Agrégation Langues de France – Option Breton

Épreuve orale 1 :

Exposé en français de la préparation d'un cours suivi d'un entretien en français

Cadre

Coefficient : 2

Préparation : 3h

Durée de l'épreuve : 1h (exposé : 40 minutes, entretien avec le jury : 20 minutes)

Consigne

Après avoir explicité les questions et les réflexions que vous inspire le dossier qui vous est soumis, vous expliquerez vos éléments de préparation d'un cours pour une classe de collège. Vous pourrez présenter les choix effectués pour la planification de votre séquence, ainsi que le déroulé d'une séance particulière.

Dossier

Document 1 : Fañch al Lay, *Bilzig*, 1925 (p. 228, éd. Skol Vreizh)

Bilzig war al Leo-Drêz

E-pad ar goanv, war-dro Nedeleg, e vije peurvuia grêt eun tôle-pesked : broged pe veilhi. A-benn ar c'houlz-ze, Saïg Jelvest an nije sternet e zein vras hag ambarket anei en e vag. Eul laz pôtrede yaouank diskuiz ha dibabet a vije bepred war evez oc'h heuilh gant diou vag vihan ar voundenn besked dizoloet.

Ar pesked-red a deu, war hon ôchou, entre hanter miz kerdu ha divez miz genver, evit leuskel o lêzenn pe o viou. Neuze e paker anê, bodennet ma vent a vil vern : ar zein vras dispaket, an daou benn anei a rê an dro d'ar c'hlodad gant peb a vag vihan. Ar zeinerien a lamme er mor, daoust pegen yen a vije an amzer, ha pep-hini da chacha buan ha buan. Ha trefu ha kriadeg. N'ankouait ket, mar plich, lenner, penôs e miz kerdu pe e miz genver ne ve ket tomm-berv ar mor hag an êr, ha neuze e ouefet abalamour da betra e vije an dud-ze ken trefuet, abalamour da betra e vije digaset d'ê peb a werennad mat a win-ardant. Ha pa rankent mont adarre er bagou gleb-dour-teil, dent genver eus o dilhad, eus o bleo hag eus o baro !... Eur vicher boanius... A-wechou al laz ne vije ket evit dibrada ar zein ken pounner hag a vije. Hag e renked mont da glask sikour, da glask kirri war ar mêz evit charreat ar pesked.

Pa vije bras ha niverus an tôle-pesked, e vije kaset kannad da gokanerien Lannuon ha Montroulez da lavaret d'ê dont da brena ar pesked.

Document 2 : Roperh er Mason, *Chal ha Dichal*, 1943 (p. 15, éd. Dihunamb)

É Kervoial

Hui zo grouienneu me halon Breihad. - Kalloh.

É Kervoial, p'oen bihanik,
N'eh es ket sonj o mam karet ?
Ni iè liés get un hentig
Bet' er velin, é mesk en ed.

Er bleu e oè lan a uénén,
Klem e hrè eskel er velin.
Hed er gerhiér mourb ha melén
É cherremb mouiar hag irin.

É pen en nivarh troiellus,
É spurmantemb èl un huné,
Er mor divent ha lugernus,
Get é ouéliou ru a Siné.

A pe goéhé en anderù-noz,
Én ur ganal éh emb d'er gér.
Er penhérieu dija oè kloz...
N'eh es ket sonj o mam tinér ?

Document 3 : Naig Rozmor, *Johniged an Hilda*, 2002 (p. 87, éd. Brud Nevez)

Arvest 6
En Aod Rosko

Ar merhed en aod. Abred diouz ar mintin. N'eo ket mouget ar goulou e tourtan Baz c'hoaz. Emaint o hedall evid ar mare rann gant krevier, frehier, restell-mor. Bugale 'zo ivez deut da zerhel o lod.

Maria
Ma ! Rannet eo ar bezin.

Louiza
Ha n'eo ket mouget ar goulou e tourtan Baz c'hoaz.

Maria
Re deñval eo an amzer, med ne vo ket a zale pell ken.

Katarin
Ha te, Pauline, kelou mad 'peus bet euz Bro-Zaoz ?

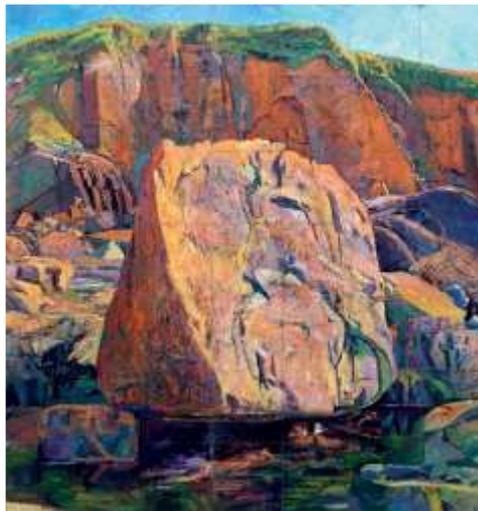
Pauline
Gand Bastian em-eus bet lizer. Biskoaz n'eo bet gwelloc'h ar werz. Dizale ema echu ar hampagn ganto.

Louiza
Na vezont ket diwezad er bloaz-mañ, eme Jimmy din. A-benn ar gouliou e vezint oll distro.

Document 4 : Yves-Marie-Gabriel Laouénan, *Kastel Ker Iann Koatanskour*, vers 1824 (p. 106, éd. CRBC)

Ô tisken diwar chaoser ar c'hoz Pont-zé, ec'h antréer dious-tu enn hent a vlena da Lokrist, hed ar béa [baé] a C'houlc'hen a dreuz eur vro euz eur gwel kemmesket hag hetuz meurbet, pehini a vlena d'eur gréc'hien war beg péhini en em gaf eur Menhir koz pé eur Peulvan war péhini ez euz eur groaz vihan. Eno, en em arzaouer gand souez en eur arvesti ar gwel ker braz ha ker kemmesked en em zispleg dirag ho taoulagad : ar mor divent, eur chaden reier gourdrouzuz, éni zi Vaz hag a Ziek ; bae Goulc'hen, ar Chernig, hag enn divez ann holl éc'honder adalek Ploueskat betek Plouneour treaz, oc'h en em zispléga dirag ho taoulagad hag en eur ginniga déoc'h eur gwel manifik. Ann héc'honder zé a ginnig ar gwellou euz ar ré gemmesketa hag euz ar ré ziboata [zibaota], ann dishévélidigesiou ar ré zouezusa euz ann natur gouez displeget dirag ann natur diorroet. Ann ergerzer arvestuz souezed euz ann arvest sublim ze, hag euz dirogerez ann natur a zispleg diraghan ar chaden reier gourdrouzuz euz ann aod spountuz, ha péré heb mar a oé gweac'h all stag ouc'h ann douar braz, hogen péré ann dourn c'hallouduz euz ann amzer hag ar strivou peurbaduz euz ar mor braz ho deveuz, ann eil goudé égilé, diframmed diouthan, ez em zaouzan ô jedi ann niver divend a vloavesiou a zo bet red evit ma teujé ar mor da griñat, da derri, da zismanta ar mein grouan a viskoaz pehini a unanié entré-z-ho ar reier-zé hag éni zi Vas hag a Ziek d'ann douar braz. Ho distag a zo martezé eul labour a zek kant mil vloaz da nébeuta. Ma Doué ! Piou a hell ho niveri nemed Doué hé-unan ? Kement-ze a zouez bep-hini, ar ré vrasa éget [evel] ann distera.

Document 5 : Ricardo Cavallo (1954-), [Saint-Jean du Doigt], années 2000



Document 6 : Jules Noël, Le port de Brest, 1845



Document 7 : Louis Duveau, *Messe en mer*, 1864



Document 8 : René-Yves Creston, dans Youenn Drezen, *Kan da Gornog*, 1932, p. XIII-XIX



Cette année, l'épreuve prend appui sur un dossier composé de 4 documents écrits et de 4 documents iconographiques. Elle se déroule en français. Le jury a ainsi pu apprécier le niveau de langue des candidats, qui n'a pas posé de problème.

Les candidats sont amenés à problématiser le dossier qui leur est proposé et ils ont toute liberté pour choisir les documents à retenir. Ces choix doivent cependant correspondre à une didactisation réfléchie du dossier, et ils sont alors étayés par des arguments en lien avec les possibilités d'exploitation pédagogique. En présentant ces choix, les candidats sont invités à fournir les informations complémentaires qu'ils auraient sur les documents pour contextualiser de manière précise (contexte historique, dialectal, sociétal...), ce qui correspond à la capacité didactique de présenter l'univers de référence des documents étudiés.

La problématique doit être explicite et claire, ce qui a parfois fait défaut dans cette session. Une problématique s'articulant autour des liens entre la mer et les souvenirs d'enfance, comme proposé par un candidat était, par exemple, tout à fait intéressante. Cette problématique est ensuite déclinée de manière structurée. Là-aussi la structure doit être évidente pour le jury, ce qui n'a pas toujours été le cas. Or, la capacité à structurer son propos pour le rendre accessible et clair fait partie des éléments évalués avec cette épreuve. La problématisation du dossier et sa structuration ne doivent pas consister à choisir un sujet et lister ensuite une suite de sous-sujets mais bien à essayer de répondre à la problématique, en mettant les documents en lien, ou le cas échéant, en tension.

L'épreuve consiste moins dans une fiction pédagogique qui s'intéresserait à l'agir enseignant en classe, que dans la présentation d'un déroulement didactique. Par exemple, si les modalités précises d'un travail de groupe ou de la passation de la consigne ne constituent pas le cœur des enjeux de l'épreuve, le libellé de la consigne lui-même peut être intéressant à concevoir pour donner à voir au jury le type d'exploitation intellectuelle prévu pour un document. C'est la progression intellectuelle sous-tendue par la séquence qui doit être présentée.

Il est important de préciser le niveau choisi, le type de classe (option, bilingue, immersive...), l'axe du programme dans lequel elle s'inscrit ainsi que les objectifs pédagogiques avant de dérouler la séquence. Certains candidats ont montré une excellente connaissance des programmes scolaires et des instructions officielles, cela constitue un élément incontournable de l'épreuve.

Proposer l'ajout d'un ou plusieurs documents peut être particulièrement valorisé, lorsque les apports sont pertinents, à la fois en lien avec le fil thématique du dossier et utiles pour atteindre les objectifs didactiques de la séquence. Ainsi, le jury a apprécié les prestations qui ont ajouté un document permettant particulièrement de travailler la compréhension orale, ce qui n'était pas aisé avec le dossier en l'état.

S'il est précieux d'envisager une tâche finale pour la séquence, cela ne saurait remplacer la mention des compétences évaluées pour mesurer les progrès des élèves et leurs acquis au cours de cette séquence. Ainsi, les présentations ne sauraient faire l'économie de pistes pour l'évaluation.

Le jury a par ailleurs regretté que les candidats n'établissent pas des liens plus forts entre les acquisitions langagières et les acquisition culturelles à la faveur du dossier proposé.

Enfin, le jury rappelle aux candidats combien l'entretien est important : loin de chercher à les piéger, l'entretien constitue pour eux une opportunité de prolonger, nuancer, approfondir leur réflexion. La capacité à interagir de manière constructive, calme et riche, participe aussi des enjeux de l'épreuve.

4.2. Explication d'un texte au programme suivie d'un thème improvisé

Rapport établi par Mélanie Jouitteau et Cédric Choplin

Le sujet

Agrégation Langues de France – Option Breton

Épreuve orale 2 :

Explication dans la langue de l'option d'un texte ou d'un document iconographique ou audiovisuel extrait du programme, assortie d'un court thème oral improvisé et pouvant comporter l'explication de faits de langue

Cadre

Coefficient : 2

Préparation : 3h

Durée de l'épreuve : 1h

- Exposé : 25 minutes
- Entretien sur l'exposé : 20 minutes
- Préparation du thème et des faits de langue : 5 minutes
- Exposé et amendement du thème et des faits de langue : 10 minutes

Consigne pour l'exposé (commentaire littéraire)

Vous ferez le commentaire de cet extrait de la nouvelle "Mervel a rin... em c'havell" du recueil *Dre ar prenestr* de Goulc'han Kervella, en rendant compte des spécificités du passage dans la nouvelle et dans l'économie générale de l'œuvre littéraire, et en en proposant votre interprétation au sein d'une explication problématisée et ordonnée.

Consigne pour le thème et les faits de langue

Le jury vous donnera en cours d'épreuve un court thème dont vous ferez une traduction semi-improvisée, ainsi que des faits de langue à expliquer. Vous aurez 5 minutes de préparation pour cela. Vous fournirez ensuite oralement au jury votre traduction et vos commentaires linguistiques, en prenant soin d'utiliser un débit qui, sans donner l'impression d'une dictée, permette au jury de prendre note de vos travaux. Vous pourrez ensuite amender vos propositions lors d'un échange avec le jury.

Commentaire littéraire

Goulc'han Kervella, *Dre ar prenestr*, Lannuon, Al Liamm, 2006, p. 101-103.

Dec'h da noz en doa bet keloù digant va medisin, sklaer hag anat eo. "Ul lamm bras en deus graet ar c'hleñved en a-raok", a zo bet lavaret dezhañ vasil. "N'he deus ket pell da chom bev ken. Arabat dit mont kuit eus ar vro !" Setu m'en deus graet e soñj enroll ac'hanon, ar c'hentañ ar gwellañ. Ha galvet ac'hanon kerkent. Spontet oan bet zoken. Piv 'ta zo o pellgomz d'an eur-mañ diouzh an noz ?

Hanter-kant eur-horolaj evit buhez un den, emezañ. Hep mont re vuan, kuit da skuizhañ an den. Pegeit amzer ? Un eur hanter, div eur d'ar muiañ bemdez. Da lavaret eo ur miziad, pe ur miziad hanter, d'ar Sadorn ha d'ar Sul ne deuio ket alato. Lakaomp daou viziad-labour. Ne laosko ket ac'hanon da vervel keit n'am bo ket echu. E-giz ma rae gant ar re glañv war o zremenvan pa oa medisin c'hoazh.

Ar pezh zo n'en deus ket ezhomm klevet va buhez penn-da-benn. P'en devo enrollet va bugaleaj ha va yaouankiz kentañ e laosko ac'hanon da vervel. Pegeit e pado an enrolladenn ? Va bugaleaj ha va yaouankiz... ne 'z eus c'hoarvezet netra disheñvel ganin. Nemet e lavarfen gevier dezhañ : kroget an tan-gwall en ti-soul pa oan pevar bloaz, kouezhet ar vuoc'h ruz er puñs d'am zri bloaz, beuzet un eontr kozh diwar un dolz-vezhin pa oan daou vloaz... Ha petra c'hoazh ? Dek pe bemzek eur-horolaj enroll matreze. Pemzek dervezh da chom bev... pemzek pe zek.

Ket ! Ne gontin ket va bugaleaj da gentañ. Mestr on war va c'hleñved, mestr war va buhez, mestr war va eñvor. "O ger o deus ar re glañv da lavaret." Gant an amzer a-vremañ, gant an deiz a hirio, e stagin da gentañ. Neuze e tiskennin goustadik, goustadik a-enep red ar vuhez, betek va yaouankiz. Ha neuze goustadik, goustadik, goustadik-kenañ betek va bugaleaj. Ha goustadik, goustadik, goustadikoc'h c'hoazh e tiskennin en tu all da va fevar bloaz, da va zri bloaz, da va daou vloaz, da va bloaz hanter, da va bloaz, da va unnek miz... Neuze e varvin, sioulik, em c'havell... pell diouzh ar bez.

Thème et faits de langue

À l'usine
L'attaque est directe
C'est comme s'il n'y avait pas de transition avec le monde de la nuit
Tu re-rentres dans un rêve
Ou un cauchemar
La lumière des néons
Les gestes automatiques
Les pensées qui vagabondent
Dans un demi-sommeil de réveil
Tirer tracter trier porter soulever peser ranger
Comme lorsque l'on s'endort
Ne même pas chercher à savoir pourquoi ces gestes et ces pensées s'entremêlent
À la ligne
C'est toujours s'étonner qu'il fasse jour à l'heure de la pause quand on peut sortir fumer et
boire un café

Je ne connais que quelques types de lieux qui me fassent ce genre d'effet
Absolu existentiel radical
Les sanctuaires grecs
La prison
Les îles
Et l'usine
Quand tu en sors
Tu ne sais pas si tu rejoins le vrai monde ou si tu le quittes

Joseph Ponthus, *À la ligne. Feuilles d'usine*, Paris, La Table Ronde, 2019, p. 16-17.

Commenter la construction des propositions subordonnées en breton à partir d'exemples de cet extrait.

Nous invitons les futurs candidats et candidates à l'agrégation interne de breton à se référer au rapport du jury de 2022 qui rappelle en détail les attendus de cette épreuve.

Cette fois encore, les trois principaux critères d'évaluation de la commission étaient les suivants :

- Pertinence de l'analyse littéraire elle-même, de la capacité à expliquer le sens et la portée du texte, et son rôle dans l'économie générale de l'œuvre
- Qualité de la construction de l'exposé découlant de sa problématisation.
- Qualité de l'expression et correction linguistique
- Qualité de l'échange avec les membres du jury

En raison du faible nombre des candidats admissibles, nous ne pouvons donner des exemples précis tirés des prestations. Il serait par trop difficile de préserver l'anonymat qui est la règle. Nous insistons donc ici sur quelques points saillants qui ressortent des délibérations :

- Premièrement, le texte doit rester au centre de l'exposé et ne pas devenir le prétexte à des considérations diverses sur la littérature. Si les références culturelles et littéraires sont évidemment bienvenues et attendues, elles ne doivent à aucun moment faire perdre le texte de vue.
- Deuxièmement, le commentaire de texte doit être problématisé et par conséquent articulé. Il ne s'agit en aucun cas de se livrer une succession de remarques sur le texte.
- Troisièmement, cette problématique doit être de nature littéraire, c'est-à-dire qu'elle ne doit pas mener à séparer le fond de la forme. Ce qui importe, c'est autant ce qu'exprime l'auteur que la façon dont il l'exprime. Ton et forme du texte, procédés littéraires, figures de styles doivent clairement montrer comment fonctionne le texte au regard de la problématique.

Le jury a ainsi apprécié que des candidats insistent sur l'utilisation de la personnalisation dans le jeu entre l'Ankou et le collecteur, et mettent ainsi en évidence l'œuvre de collectage qui provoque une relation parfois ambiguë entre le collecteur et celui dont il vient recueillir la mémoire. Le jury a aussi apprécié que des candidats sachent se saisir de ses questions pour prolonger la réflexion, parfois avec une aisance langagière qui venait servir une vaste culture.

Thème/grammaire improvisés

Pistes pour un corrigé de l'oral de linguistique

Il était demandé de présenter et de décrire les propositions subordonnées présentes dans un court texte à traduire. Il convenait d'abord de définir les termes de la consigne. En breton comme dans les autres langues du monde, les propositions sont de deux types : les propositions indépendantes (= propositions principales, propositions matrices) et les propositions dépendantes (les subordonnées, aussi appelées les propositions enchâssées car elles apparaissent à l'intérieur d'une autre structure). Il vous fallait donc lister tous les domaines propositionnels du texte qui ne sont pas indépendants, qu'ils soient circonstanciels (subordonnées circonstancielles) ou argumentaux (les propositions complétives qui sont l'argument d'un élément de la principale, comme l'objet d'un verbe). Cela inclut les propositions subordonnées tensées (= dont le verbe est conjugué) ou pas (= petites propositions dont le verbe n'est pas conjugué, c'est-à-dire les infinitives et les participiales).

La description de ces structures comprend, pour la syntaxe : l'identité du subordonnant (= conjonction, ou pronom relatif), la nécessité ou pas d'un pronom résomptif qui double un élément, la restriction éventuelle à un élément qui les sélectionne (comme *hag a ...* et les indéfinis). Pour la sémantique, on peut penser à la restriction sémantique éventuelle de la structure (définitude, placement du focus). On pourra enrichir le commentaire des contextes syntaxiques où ces propositions apparaissent, ou du niveau de langue ou du dialecte où elles sont favorisées. Enfin, le commentaire peut comprendre des comparaisons avec des structures similaires ou dissimilaires dans d'autres langues, et en premier le français puisque c'est la langue source de la traduction. Il s'agit d'être particulièrement attentifs aux propriétés qui pourront servir dans un commentaire littéraire de texte.

Il est attendu une attitude scientifique. Les arguments doivent être étayés de faits de langue. Il n'est pas envisageable pour un candidat à l'agrégation de ne pas savoir identifier des subordonnées dans un texte. La bibliographie ci-dessous peut s'avérer utile :

Bibliographie pour des notions grammaticales de base appliquées au français

- Denis, Delphine et Anne Sancier-Chateau, 1997. *Grammaire du français*, Paris, Livre de Poche.
- Narjoux, Cecile. 2018. *Le Grevisse de l'étudiant. Capes et agrégation de lettres. Grammaire graduelle du français*, De Boeck.
- Riegel, Martin, Jean-Christophe Pellat, Rene Rioul. 1999. *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses universitaires de France, coll. "Linguistique nouvelle".

Bibliographie pour des notions grammaticales de base appliquées au breton

- Chalm, E. 2008. *La Grammaire bretonne pour tous*, An Alarc'h embannaduriou, Lannion.
- Favereau, F. 1997. *Grammaire du breton contemporain*. Morlaix : Skol Vreizh.
- Guillevic, A. & Le Goff, P. 1902. *Grammaire Bretonne du Dialecte de Vannes*, Vannes, Lafolye.
- Jouitteau, M. 2009-2024. *ARBRES, wikigrammaire des dialectes du breton et centre de ressources pour son étude linguistique formelle*, IKER, CNRS, <http://arbres.iker.cnrs.fr>.
- Kergoat, Lukian, Yvon Gourmelon, Francis Favereau & Martial Menard. 1989. *Yezhadur (skolaj ha lise)*, TES. [<https://www.reseaucanope.fr/tes/aaa/dl/yezhadur/yezhadur.pdf> texte].
- Kervella, F. 1947. *Yezhadur bras ar brezhoneg*, 1947 edition Skridou Breizh, La Baule (1995 edition Al Liamm).

Dans un premier temps, puisque nous avons ici un texte de poésie, il peut être aidant de commencer par rétablir la ponctuation du texte source pour reconstituer, au-delà du rythme induit par le style, les domaines propositionnels évidents. Il convenait de repérer et relever les domaines propositionnels subordonnés dans le texte source avec son matériel d'accrochage (les subordonnants), avant de traduire – on peut déjà porter attention aux structures proprement bretonnes. En particulier, l'apparition de petites propositions sans information temporelle sur le verbe va pouvoir se discuter comme un choix appuyé par le thème de la perte d'ancrage temporel qui est déployé dans le poème.

À l'usine l'attaque est directe.

C'est comme s'il n'y avait pas de transition avec le monde de la nuit.

Tu re-rentres dans un rêve ou un cauchemar.

La lumière des néons, les gestes automatiques, les pensées qui vagabondent dans un demi-sommeil de réveil

Tirer, tracter, trier, porter, soulever, peser, ranger comme lorsque l'on s'endort

Ne même pas chercher à savoir pourquoi ces gestes et ces pensées s'entremêlent

À la ligne

C'est toujours s'étonner qu'il fasse jour à l'heure de la pause quand on peut sortir fumer et boire un café.

Je ne connais que quelques types de lieux qui me fassent ce genre d'effet absolu existentiel radical.

Les sanctuaires grecs, la prison, les îles et l'usine quand tu en sors

Tu ne sais pas si tu rejoins le vrai monde ou si tu le quittes

Eeun eo an argadenn en uzin.

Evel eo na vefe ket treuzadur ebet gant bed an noz.

Ad-distreiñ a rez d'un hunvre, mat pe fall.

Sklerijenn ar gouloù neon, ar jestroù emlusk, ar soñjoù o vale bro en un damc'houk dihun

Tennañ, stlejañ, rummañ, dougen, sevel, pouezañ, renkañ evel d'un den o venel kousket.

Chom hep klask gouzout perak e teu mesk-ha-mesk ar jestroù hag ar soñjoù-se

D'al linenn

Bepred souezhiñ e vefe gouloù-deiz da vare an ehan pa c'heller mont da vutuniñ ha da evañ ur banne kafe.

N'anavezan ket met un nebeud doare lec'hioù en dije warnon ar seurt efed dizave, hanvoudel, radikal.

An nevedoù gresianek, ar prizon, an inizi hag an uzin pa zeuer er-maez

N'ouzout ket hag-eñ emaout o tistreiñ d'ar bed gwirion pe o kuitaat anezhañ

Nous relevons dans l'inventaire trois subordonnées complétives : une interrogative partielle en *pe-* (*perak*), une interrogative totale (= interrogative polaire, =question oui/non en *hag-eñ*) et une déclarative (... e *vefe*...), toutes trois argument objet du verbe de la proposition précédente. On pouvait discuter du choix dialectal de l'absence de subordonnant (vs. *gouzout lar perak*..., *souezhiñ penaos e vefe*..., *souezhiñ lar penaos e vefe*...), ou du choix de l'interrogatif enchâssé équivalent au 'si' français (*hag* vs. *hag-eñ*, vs. *daoust hag-eñ*, *daoust hag*...), pour lequel on pouvait aussi mentionner les alternatives en cornouaillais ...*eñ*, ...*lar*, ...*lar ma*, ...*hann*, ou en vannetais *ma*. On pouvait remarquer que ces derniers subordonnants, contrairement à l'option dialectale standard, n'apparaissent jamais dans une proposition principale pour réaliser une question oui/non (cf. *Hag-eñ emaout o tistreiñ d'ar bed gwirion* ?). On pouvait commenter sur la différence breton/français dans la possibilité d'avoir le même interrogatif polaire en principale et en subordonnée (cf. *est-ce que*, vs. *si*), et ouvrir sur *c'hwistim*, *mendare*, et ouvrir sur leurs processus de grammaticalisation.

gouzout perak e teu mesk-ha-mesk ar jestroù hag ar soñjoù-se

souezhiñ e vefe gouloù-deiz da vare an ehan pa c'heller mont...

N'ouzout ket hag-eñ emaout o tistreiñ d'ar bed gwirion pe o kuitaat anezhañ

Les deux subordonnées de temps du texte montrent le subordonnant *pa*, choix du standard et des dialectes du Nord (cartes 56 et 482 de l'ALBB). *Ha pa* serait propre à l'aire vannetaise (prononcé /apɛ/ ou /a pi/), et *a-benn* en Haute-Cornouaille, de Briec jusque dans la vallée du Scorff. On peut noter en vue d'un commentaire littéraire que la seconde subordonnée de temps suggère que son nom tête, *uzin*, a une valeur temporelle (l'usine avant de sortir et l'usine après la sortie sont traitées comme des référents distincts, que la subordonnée temporelle désambiguïse).

da vare an ehan pa c'heller mont da vutuniñ ha da evañ ur banne kafe.

an uzin pa zeuer er-maez

Les deux relatives du texte sont sans subordonnant réalisé, contrairement à la source en français avec *qui*. Ce n'est pas un choix stylistique car le breton n'a pas d'autre option. On appelle ces deux structures des relatives du sujet car leur nom-tête tient la fonction sujet à l'intérieur de la proposition (comme l'accord de *en dije* le prouve). Ces noms semblent donc avoir deux fonctions. En dehors du domaine propositionnel de la relative, *ar soñjoù* n'a pas de fonction claire car il apparaît dans une liste, mais *lec'hioù* est clairement aussi l'objet du verbe *anavezout* de la proposition principale. On pouvait discuter de l'alternance *que/qui* dans les relatives de l'objet et du sujet en français, et de leurs traductions bretonnes. Il est possible ici d'ouvrir sur les résumptifs du sujet qui sont restreints en français (*une question qu'elle est bonne*) et parfois obligatoires en breton (*ur goulenn n'eo ket ledan anezhi, ar skolaerez kounnar enni, etc.*).

ar soñjoù _ o vale bro en un damc'houk dihun
lec'hioù _ en dije warnon ar seurt efed dizave, hanvoudel, radikal.

Nous relevons deux subordonnées comparatives, traduisant 'comme si, comme quand' *evel ma, evel na, evel pa, evel ha pa, e-giz perann...* La première de ces subordonnées comparatives est l'argument objet de la préposition *evel*, et sélectionne le subordonnant négatif *na*, morphème porte-manteaux qui contient la négation. Dans la seconde subordonnée, on peut discuter du rôle de la préposition *da* insérée devant le sujet réalisé de l'infinitive (cf. *evel _ o venel kousket*, mais jamais **evel d'o venel kousket*). On pourra commenter sur la différence de lecture et de structure avec la relative du sujet (*evel un den o venel kousket*), où *un den* n'est plus un impersonnel puisqu'il est la tête de la relative (cf. *comme lorsque l'on s'endort* n'est pas **comme on qui s'endort*).

Les deux subordonnées sont toutes deux des propositions épistémiques : elles renseignent sur le degré de confiance du locuteur dans le contenu de son propre énoncé, ce qui est compatible avec le conditionnel présent (= conditionnel realis), mais sans que ce marquage soit nécessaire (cf. petite proposition).

Evel eo na vefe ket treuzadur ebet gant bed an noz.
evel d'un den o venel kousket.

Enfin, on trouve une petite proposition infinitive qui sert d'argument objet à une préposition (*hep*). L'ensemble forme une circonstancielle de manière, dont la présence est optionnelle pour la grammaticalité de la phrase.

hep klask gouzout perak e teu mesk-ha-mesk ar jestroù hag ar soñjoù-se

Selon l'analyse, l'on peut ou non inclure la petite proposition infinitive qui crée une structure progressive en tant que complétive argument indirect du verbe *emañ* et argument objet de la particule *o*. On peut aussi remarquer que cette petite proposition consiste en fait en une coordination de deux structures distinctes, de même sujet, reliées par la conjonction disjonctive *pe 'ou'*, et que ce sujet n'est réalisé qu'une seule fois pour les deux propositions.

...emaout o tistreiñ d'ar bed gwirion pe o kuitaat anezhañ.